

*Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin
1 square Emile Richerd
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin*



DOSSIER DE CANDIDATURE

Parcelles libres au 1^{er} mars 2024

A déposer au plus tard le lundi 20 mai à 12h

Le dossier complet doit comprendre :

- Une lettre de candidature attestant de la pleine activité agricole
- Une attestation d'affiliation à la MSA au titre de chef d'exploitation
- Le récapitulatif des surfaces graphiques par culture du dossier PAC de l'année 2024 et/ou preuve que vous êtes dans le parcours d'installation
- Le formulaire de candidature mis à disposition par la commune complété
- L'attestation d'attribution de la Dotation Jeune Agriculteur (pour les jeunes agriculteurs)

